

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MISE A JOUR

MODALITES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

2020

CYCLISME

BMX RACE



Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon - CS 40100 - 78069 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Tél : **08.11.04.05.55** (non surtaxé) – E-mail : info@ffc.fr – Web : <http://www.ffc.fr>

Fédération affiliée au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Créée le 6 février 1881 sous la dénomination Union Vélocipédique de France





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licencié-e-s à la FFC sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant-e-s. Les remplaçant-e-s peuvent être désigné-e-s « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle est retenu-e, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout-e sportif/sportive dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs/sportives s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	STAGE NATIONAL U16 FILLES N°1 - BOURGES PROGRAMME DETECTION	28/10/19	31/10/19	4	FRA
2	STAGE NATIONAL U16 GARÇONS N°1 - BOURGES PROGRAMME DETECTION	31/10/19	03/11/19	4	FRA
3	BILAN / EVALUATION - SQY PROGRAMMES RELEVÉ ET OLYMPIQUE	09/12/19	13/12/19	5	FRA
4	CDM 1/ 2 - SHEPPARTON / BATHURST PROGRAMME OLYMPIQUE	20/01/20	11/02/20	23	AUS
5	STAGE NATIONAL U16 GARÇONS N°2 - SQY PROGRAMME DETECTION	06/02/20	09/02/20	4	FRA
6	STAGE NATIONAL U16 FILLES N°2 - SQY PROGRAMME DETECTION	13/02/20	16/02/20	4	FRA
7	REVUE D'EFFECTIF U23 HOMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE ET RELEVÉ	02/03/20	06/03/20	5	FRA
8	REVUE D'EFFECTIF U23 FEMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE ET RELEVÉ	09/03/20	13/03/20	5	FRA
9	STAGE NATIONAL HOMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE, RELEVÉ ET OLYMPIQUE	17/08/20	21/08/20	5	FRA
10	STAGE NATIONAL FEMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE, RELEVÉ ET OLYMPIQUE	24/08/20	28/08/20	5	FRA
11	STAGE PREPARATION CHPT D'EUROPE JUNIOR ET U23 - SQY PROGRAMMES JEUNE ET RELEVÉ	25/09/20	29/09/20	5	FRA
12	CHAMPIONNAT D'EUROPE - DESSEL PROGRAMMES JEUNE, RELEVÉ ET OLYMPIQUE	30/09/20	05/10/20	6	BEL
13	STAGE NATIONAL FEMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE, RELEVÉ ET OLYMPIQUE	26/10/20	30/10/20	5	FRA
14	STAGE NATIONAL HOMMES - SQY PROGRAMMES JEUNE, RELEVÉ ET OLYMPIQUE	02/11/20	06/11/20	5	FRA
15	CDM 3 – LIEU A DETERMINER PROGRAMME OLYMPIQUE	?	?	?	?
16	STAGE PREPARATION CHPT DU MONDE JUNIORS - SQY PROGRAMME JEUNE	?	?	5	FRA
17	CHAMPIONNAT DU MONDE - HOUSTON PROGRAMMES JEUNE ET OLYMPIQUE	?	?	10	USA



LES PROGRAMMES EQUIPE DE FRANCE BMX

➔ Programme olympique :

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif olympique ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales élites réalisées au cours de l'olympiade, au regard des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France, orienté vers les championnats du monde élite et les Jeux Olympiques.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le sélectionneur de la discipline de leur appartenance à ce programme olympique.

L'appartenance à ce programme est réévaluée tous les 18 mois environ.

➔ Programme relève :

La direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif relève ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors ou élites réalisées au cours de la saison N-1, au regard de la déclinaison des critères de sélectionnabilité aux Jeux Olympiques et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France, orienté vers les championnats d'Europe et du monde élite.

Les pilotes sont informé-e-s individuellement par le sélectionneur de la discipline de leur appartenance à ce programme relève.

L'appartenance à ce collectif est réévaluée chaque saison.

➔ Programme jeune :

La Direction technique nationale détermine le programme d'actions dédié à l'accompagnement du « collectif Jeune ». Ce collectif est établi sur la base de performances internationales juniors réalisées au cours de la saison, au regard de critères de sélectionnabilité juniors et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France, orienté vers les championnats d'Europe et du monde junior.

Les pilotes concerné-e-s sont invité-e-s à la « revue d'effectif U23 » annuelle se tenant au Centre national du cyclisme au mois de mars.

L'appartenance à ce programme est déterminée au fur et à mesure de la saison en cours.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE ELITE

Parcours de compétitions 2020 - ELITE

➔ Objectif ELITE 2020 :

- Championnat du monde : HOUSTON (USA) - *Date en attente de report.*

➔ Épreuve permettant la sélection au championnat du monde :

- Championnat d'Europe : DESSEL (BEL) - 2 au 4 octobre 2020.

➔ Principes ELITE :

- Est considéré-e comme élite tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales.
- L'objectif est de se servir des compétitions internationales de références et courses sur le format olympique pour sélectionner l'équipe de France élite sur les championnats du Monde. En dehors des courses « objectifs », les équipes de France élites seront engagées sur les coupes du monde et le championnat d'Europe.

CHAMPIONNAT DU MONDE - ELITE

HOUSTON (USA) – *date en attente de report*

Annonce sélection : après CE DESSEL

➔ Modalités de qualification :

- En catégories élites (hommes et femmes), seuls les pilotes sélectionné-e-s en équipe de France peuvent prendre part au championnat du monde.
- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

Quotas élites hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2019	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	6
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	5
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classés dans les 16 premiers du classement UCI individuel 2019 sont qualifiés nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites hommes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Quotas élites femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2019	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} et 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Les pilotes classées dans les 8 premières du classement UCI individuel 2019 sont qualifiées nominativement en plus des quotas ci-dessus.
- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote en élites femmes.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➤ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes élites :

- Les pilotes qualifiés nominativement pour le championnat du monde élite 2020.
- Les pilotes appartenant au « programme olympique ».
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2020	-Podium au chpt d'Europe élite -Champion d'Europe U23	-Podium au chpt d'Europe élite -Championne d'Europe U23

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2020.

Les quotas restants après la phase de sélectionnabilité, s'ils sont attribués, seront orientés prioritairement vers des pilotes issus ou en capacité d'intégrer le « programme relève » déterminé par la DTN, au regard de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➤ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants sera effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2020 et le 5 octobre 2020 :

- Analyse des résultats sur les compétitions de niveau mondial (coupes du monde).
- Analyse des résultats sur le championnat d'Europe 2020.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
- Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - ELITE

DESSEL (BEL) – 2 au 4 octobre 2020

Annonce qualification - sélection : après CDE SARRIANS

➔ Modalités de qualification :

- ➔ Quotas élites hommes : 16 pilotes
- ➔ Quotas élites femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➔ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes élites :

- Les pilotes appartenant au « programme olympique ».
- Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2020.

➔ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde élite et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :
 - Analyse des résultats sur les compétitions de niveau mondial (coupes du monde).
2. Respect du fonctionnement équipe de France :
 - Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
 - Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).
 - Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
 - Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas élités HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes élités hors équipe de France pour le championnat d'Europe élite 2020 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence élite au regard des minimas de performance suivants :
 - Top 32 du classement coupe du monde 2019.
 - ¼ de finale sur une manche de coupe du monde 2020.
 - Pour les hommes, ¼ de finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.
 - Pour les femmes, ½ finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

COUPES DU MONDE 2020 - ELITE

➤ Modalités de sélectionnabilité des pilotes élites :

Au regard de la saison 2019, seul-e-s les pilotes du « programme Olympique » déterminé par la DTN sont sélectionnables en équipe de France pour l'ensemble des manches de coupe du monde 2020 :

- CDM 1 : SHEPPARTON (AUS) – 31 janvier au 3 février 2020.
- CDM 2 : BATHURST (AUS) – 7 au 9 février 2020.
- *CDM 3 : date en attente de report.*

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote garde la possibilité d'acquérir le statut de sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

➤ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde et/ou aux Jeux Olympiques, la sélection nominative des titulaires est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances au moment de l'annonce de la sélection :
 - Analyse des résultats sur les compétitions internationales de référence élite.
2. Respect du fonctionnement équipe de France :
 - Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
 - Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).
 - Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
 - Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

BILAN – EVALUATION N°1

SQY (FRA) – 9 au 13 décembre 2019

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectifs « olympique » et « relève » déterminés par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 17 au 21 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 24 au 28 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 26 au 30 octobre 2020

➤ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN.
- Pilotes élites sélectionnées pour le championnat du monde.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 novembre 2020

➤ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « olympique » déterminé par la DTN.
- Pilotes élites sélectionnés pour le championnat du monde.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE U23

Parcours de compétitions 2020 - U23

➔ Objectif U23 2020 :

- Championnat d'Europe U23 : DESSEL (BEL) - 2 au 4 octobre 2020.

➔ Épreuve permettant la sélection au championnat d'Europe U23 :

- Coupe d'Europe : VERONE (ITA) - 5 et 6 septembre 2020.
- Coupe d'Europe : SARRIANS (FRA) - 19 et 20 septembre 2020.

➔ Principes U23 :

- Est considéré-e comme U23 tout-e pilote évoluant en catégorie élite en compétitions internationales et âgé-e de moins de 23 ans.
- Les équipes de France U23 sont engagées sur le championnat d'Europe U23.

CHAMPIONNAT D'EUROPE - U23

DESSEL (BEL) – 2 au 4 octobre 2020

Annonce qualification - sélection : après CDE SARRIANS

➤ Modalités de qualification :

- Quotas U23 hommes : 16 pilotes
- Quotas U23 femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes U23 :

- Les pilotes U23 appartenant au « programme olympique ».
- Les pilotes ayant été convoqué-e-s aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

ELITES	HOMMES	FEMMES
Saison 2020	-Top 8 du classement coupe d'Europe au 21/09/2020	-Top 8 du classement coupe d'Europe au 21/09/2020

- Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite courues sur le format olympique en 2020.

➤ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes U23 :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat d'Europe U23, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :

- Choix du coach suite aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Analyse des résultats sur les coupes d'Europe 2020.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
- Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).

- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas U23 HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes U23 hors équipe de France pour le championnat d'Europe U23 2020 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence junior ou élite au regard des minimas de performance suivants :
 - Finale du championnat du monde junior 2019.
 - 1/8 de finale sur une manche de coupe du monde 2020.
 - Pour les hommes, 1/8 de finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.
 - Pour les femmes, ¼ de finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

REVUE D'EFFECTIF U23 – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 mars 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves nationales et/ou internationales de référence junior et élite.

REVUE D'EFFECTIF U23 – FEMMES

SQY (FRA) – 9 au 13 mars 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves nationales et/ou internationales de référence junior et élite.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 17 au 21 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 24 au 28 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE PREPA CHPT D'EUROPE U23

SQY (FRA) – 25 au 29 septembre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U23 :

- Pilotes U23 sélectionné-e-s pour le championnat d'Europe U23.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 26 au 30 octobre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 novembre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes élites :

- Collectif « relève » déterminé par la DTN.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE JUNIOR

Parcours de compétitions 2020 – JUNIOR

➔ Objectif JUNIOR 2020 :

- Championnat du monde junior : HOUSTON (USA) - *en attente de report.*

➔ Épreuves permettant la sélection au championnat du monde junior :

- Coupe d'Europe 1 : VERONE (ITA) - 5 et 6 septembre 2020.
- Coupe d'Europe 2 : SARRIANS (FRA) - 19 et 20 septembre 2020.
- Championnat d'Europe junior : DESSEL (BEL) - 2 au 4 octobre 2020.

➔ Principes JUNIOR :

- Est considéré-e comme junior tout-e pilote évoluant en catégorie junior en compétitions internationales.
- Les équipes de France juniors sont engagées sur les championnats d'Europe et du monde.

CHAMPIONNAT DU MONDE – JUNIOR

HOUSTON (USA) – *en attente de report*

Annonce qualification - sélection : après CE DESSEL

➔ Modalités de qualification :

➔ Quotas juniors hommes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2018	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	6
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	5
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

➔ Quotas juniors femmes :

CLASSEMENT UCI PAR NATIONS SAISON 2018	Nombre de quotas
1 ^{ère} à 4 ^{ème} nations	5
5 ^{ème} à 8 ^{ème} nations	4
9 ^{ème} à 14 ^{ème} nations	3
15 ^{ème} à 23 ^{ème} nations	2

- Chaque nation non qualifiée a le droit d'enregistrer 1 pilote.
- Chaque nation a le droit d'enregistrer 2 pilotes de réserve.

Rappel : le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes juniors :

- Les pilotes ayant été convoqué-e-s aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Les pilotes ayant obtenu à minima une performance ci-dessous :

JUNIORS	HOMMES	FEMMES
Saison 2020	-Podium au championnat d'Europe junior 2020	-Podium au championnat d'Europe junior 2020

- Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior courues sur le format olympique en 2020.

➤ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes juniors :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnat du monde junior, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2020 et le 5 octobre 2020 :

- Choix du coach suite aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Analyse des résultats sur le championnat d'Europe 2020.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
- Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Statut prioritaire :

Au regard de la saison 2019, les pilotes juniors 1 en 2019 qui répondent au critère suivant sont sélectionnables en équipe de France pour le championnat du monde 2020 :

- Finaliste du championnat du monde junior 2019.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat du monde junior 2020 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2020 et le 5 octobre 2020 :

- Analyse des résultats sur le championnat d'Europe junior 2020.
- Analyse des résultats sur les manches de coupes d'Europe junior 2020.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

CHAMPIONNAT D'EUROPE – JUNIOR

DESSEL (BEL) – 2 au 4 octobre 2020

Annonce qualification - sélection : après CDE SARRIANS

➤ Modalités de qualification :

- Quotas juniors hommes : 16 pilotes
- Quotas juniors femmes : 16 pilotes

- Le DTN peut ne pas remplir la totalité des quotas attribués pour l'épreuve en question.

➤ Modalités de sélectionnabilité en équipe de France des pilotes juniors :

- Les pilotes ayant été convoqué-e-s aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionnable à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior courues sur le format olympique en 2020.

➤ Modalités de sélection nominative en équipe de France des pilotes juniors :

Parmi les pilotes sélectionnables et dans l'objectif de sélectionner celles et ceux ayant les plus grandes capacités à obtenir l'or ou une médaille en championnats d'Europe et du monde junior, la sélection nominative des titulaires et remplaçants est effectuée selon les modalités suivantes :

1. Performances entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :

- Choix du coach suite aux revues d'effectifs U23 hommes et femmes de mars 2020.
- Analyse des résultats sur les coupes d'Europe 2020.

2. Respect du fonctionnement équipe de France :

- Analyse de l'état d'esprit et de la capacité à intégrer son projet personnel au sein d'un projet collectif équipe de France.
- Analyse du comportement vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'équipe de France BMX (pilotes, staff, DTN, intervenants extérieurs...).
- Analyse du respect des consignes et des différents protocoles mis en place en équipe de France lors des temps de stages et de compétitions mais aussi dans le suivi de l'entraînement ainsi que dans le suivi médical et paramédical.
- Analyse de l'assiduité et de l'attitude lors des temps de stages, entraînements, évaluations et compétitions en équipe de France. Le-la pilote devra démontrer sa volonté d'adhérer à une préparation spécifique et à un programme de compétitions de niveau mondial validé en amont par le sélectionneur du collectif France.

➤ Modalités de qualification nominative des quotas juniors HORS EQUIPE DE FRANCE :

La qualification nominative des pilotes juniors hors équipe de France pour le championnat d'Europe junior 2020 s'effectue selon les modalités suivantes entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 septembre 2020 :

- Analyse des résultats sur les épreuves internationales de référence junior au regard des minimas de performance suivants :
 - Pour les hommes, ¼ de finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.
 - Pour les femmes, ½ finale sur une manche de coupe d'Europe 2020.

➤ Cas médical :

Le DTN étudie toute sélectionnabilité potentielle de pilotes en retour à la compétition après une problématique médicale. Pour prendre sa décision, le DTN s'appuie sur les éléments suivants :

- Avis médical du médecin en charge des équipes de France BMX si besoin.
- Résultats internationaux antérieurs et expérience internationale du pilote.
- 2 dernières performances internationales avant blessure et/ou niveau de performance internationale en reprise de compétition.

REVUE D'EFFECTIF U23 – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 mars 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.
- Choix du coach suite au stage national U16 garçons N°1 de Toussaint 2019 pour les juniors 1^{ère} année en 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence cadet et junior.

REVUE D'EFFECTIF U23 – FEMMES

SQY (FRA) – 9 au 13 mars 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Collectif « jeune » déterminé par la DTN.
- Choix du coach suite au stage national U16 filles N°1 de Toussaint 2019 pour les juniors 1^{ère} année en 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence cadet et junior.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 17 au 21 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Choix du coach suite à la revue d'effectifs U23 femmes de mars 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 24 au 28 août 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Choix du coach suite à la revue d'effectifs U23 hommes de mars 2020.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

STAGE PREPA CHPT D'EUROPE JUNIOR

SQY (FRA) – 25 au 29 septembre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Pilotes juniors sélectionné-e-s pour le championnat d'Europe junior.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

STAGE NATIONAL – FEMMES

SQY (FRA) – 26 au 30 octobre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Choix du coach suite à la revue d'effectifs U23 femmes de mars 2020.
- Pilotes juniors sélectionnées pour le championnat du monde junior.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE NATIONAL – HOMMES

SQY (FRA) – 2 au 6 novembre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Choix du coach suite à la revue d'effectifs U23 femmes de mars 2020.
- Pilotes juniors sélectionnés pour le championnat du monde junior.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence élite.

STAGE PREPA CHPT DU MONDE

JUNIOR

SQY (FRA) – 16 au 20 novembre 2020

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes juniors :

- Pilotes juniors sélectionné-e-s pour le championnat du monde junior.

Dans l'intérêt de l'Équipe de France, un-e pilote peut être sélectionné-e nominativement à partir de l'analyse des épreuves internationales de référence junior.

STAGE NATIONAL U16 N°1

BOURGES (FRA) – 28 au 31 octobre 2019 – FILLES
BOURGES (FRA) – 31 oct au 3 nov 2019 – GARCONS

➤ Modalités de sélection nominative des pilotes U16 :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :
 - De l'analyse des résultats de la saison en cours pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence et classements suivants :
 - Challenge mondial 13, 14, 15 et 16 ans.
 - Challenge européen 13, 14, 15 et 16 ans.
 - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
 - Classement général coupe de France.
 - Classement CPP.
 - Du choix du coach suite :
 - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après recommandations du conseiller technique national BMX.
 - Au stage national de détection « féminines » de septembre 2019.

STAGE NATIONAL U16 N°2

SQY (FRA) – 6 au 9 février 2020 – GARCONS

SQY (FRA) – 13 au 16 février 2020 – FILLES

➔ Modalités de sélection nominative des pilotes U16 :

- Collectifs minimes 2, cadets 1 et 2 déterminés par la DTN au regard :
 - De l'analyse des résultats de la saison N-1 pour chaque année d'âge, lors des épreuves de référence et classements suivants :
 - Challenge mondial 13, 14, 15 et 16 ans.
 - Challenge européen 13, 14, 15 et 16 ans.
 - Championnat de France cadet (ou Trophée de France pour les minimes 2).
 - Classement général coupe de France.
 - Classement CPP.
 - Du choix du coach suite :
 - Au stage national U16 N°1.
 - Aux stages régionaux minimes-cadets sur format olympique, et après recommandations du conseiller technique national BMX.
 - Au stage national de détection « féminines » de septembre 2019.

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent FIGNON – 78 180 Montigny Le Bretonneux.

Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

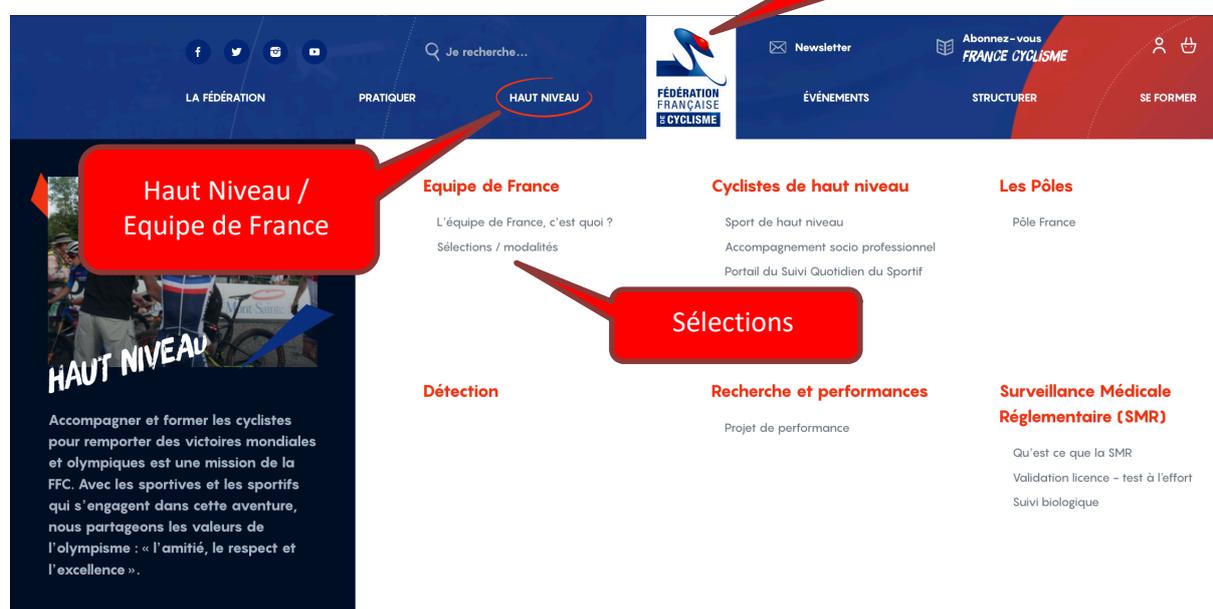
Emmanuelle LAPIERRE - E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél : +33 (0)1 81 88 09 52

Les cadres de la discipline

- SASTRE Julien – Manager filière BMX / Sélectionneur équipe de France BMX.
- VIOLAIN Mickaël – Entraîneur pôle olympique SQY / Coach équipe de France élite.
- MARCHAL Simon – Entraîneur pôle olympique SQY / Coach équipe de France junior.
- ARSCHOOT Nicolas – Entraîneur filière BMX / Coach équipe de France olympique.
- POINCHEVAL Thomas – Adjoint équipe de France olympique.
- CHERBONNEL Yann – Responsable pôle France jeune Bourges / Responsable détection.
- BENQUEY Nicolas – Entraîneur pôle France jeune Bourges.
- BOUTTE Florent – Conseiller technique national BMX formation - performance.
- ROUGIE Anne – Responsable suivi des féminines / Coach équipe de France féminine.

Diffusion des Sélections en Équipe de France

www.ffc.fr



The screenshot shows the website's navigation menu with 'HAUT NIVEAU' circled in red. A red callout box points to the 'HAUT NIVEAU / Equipe de France' section. Another red callout box points to the 'Sélections' section. A third red callout box points to the 'Équipe de France' section.

HAUT NIVEAU / Equipe de France

Accompagner et former les cyclistes pour remporter des victoires mondiales et olympiques est une mission de la FFC. Avec les sportives et les sportifs qui s'engagent dans cette aventure, nous partageons les valeurs de l'olympisme : « l'amitié, le respect et l'excellence ».

Équipe de France

L'équipe de France, c'est quoi ?
Sélections / modalités

Sélections

Équipe de France

Cyclistes de haut niveau

Sport de haut niveau
Accompagnement socio professionnel
Portail du Suivi Quotidien du Sportif

Les Pôles

Pôle France

Détection

Recherche et performances

Projet de performance

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR)

Qu'est ce que la SMR
Validation licence – test à l'effort
Suivi biologique